

ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE



Projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Touraine-Est Vallées

Pièces administratives (PA) :

- PA1 • Courrier de prescriptions portées à la connaissance de la Communauté de communes de la préfète d'Indre-et-Loire du 28 octobre 2020 dont :
 - Fascicule 1 « le PLUi et la réglementation nationale »
 - Fascicule 2 « le cadre juridique du territoire »
 - Fascicule 3 « les enjeux et attendus du PLUi »
- PA2 • Délibération n°DEL167-2019 du 19 décembre 2019 de lancement de procédure d'élaboration du PLUi, d'approbation des objectifs poursuivis et de définition des modalités de concertation
- PA3 • Délibération n°DEL131-2022 du 24 novembre 2022 portant sur les orientations politiques pour le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)
- PA4 • Délibération n°DEL146-2023 du 21 décembre 2023 formalisant le débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)
- PA5 • Délibération n°DEL01-2025 du 08 janvier 2025 portant bilan de la concertation et arrêt de projet du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)
- PA6 • Décision de désignation de la commission d'enquête
- PA7 • Arrêté n°AR01-2025 du 11 mars 2025 de prescription d'enquête publique unique